



Mission politique agricole

Réunion du 16 mai 2025

Date de convocation : 07 mai 2025

Délibération N° 1

PLAN ENVIRONNEMENT DE SAONE-ET-LOIRE DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX ECONOMIES D'EAU ET A LA RECUPERATION DES EAUX DE PLUIE

Attribution de subventions 2024-2025

Président de séance : André Accary

Membres présents : ACCARY André, AMIOT Catherine, AURAY Géraldine, BARNAY Marie-Claude, BECOUSSE Jean-Claude, BELTJENS Colette, BERGERET Vincent, BERTHIER Pierre, BRUNET-LECHENAULT Claudette, BURDIN Raymond, CANNARD Frédéric, CANNET Claude, CANTIER Nadège, CHALUMEAU Mathilde, CHAMBRIAT Sylvie, CHENUET Carole, CLEMENT Sophie, DAMY Nathalie, DESCHAMPS Amelle, DESCIEUX Jean-Christophe, DESJOURS Thierry, DESMARD Jean-Michel, DESROCHES Patrick, DUPARAY Lionel, DURIX Arnaud, DUVERNOIS Michel, FONTERAY Jean-Luc, FRIZOT Marie-Thérèse, GAUDRAY Alain, GIEN Chantal, GRUET Aline, GUIGUE Jean-Vianney, HIPPOLYTE Jean-Marc, JACQUARD Sébastien, LALANNE Carine, LANOISELET Dominique, LAUBERAT Didier, LEMONON Elisabeth, LOTTE Dominique, MARTELIN Cécile, MARTIN Sébastien, MAUNY Marie-France, MELIN Dominique, PERRIN Viviane, PHILIBERT Alain, PLISSONNIER Florence, REYNAUD Hervé, ROBIN Christine, ROBLOT Elisabeth, VADOT Anthony, VAILLANT Françoise

Membre(s) absent(s) ou excusé(s) : BROCHOT Frédéric, COGNARD Jean-François, COUILLEROT Evelyne, COURTOIS Jean-Patrick, CORNELOUP Josiane, DURAND Bernard

Frédéric BROCHOT a donné pouvoir à Catherine AMIOT, Jean-François COGNARD à Géraldine AURAY, Evelyne COUILLEROT à Jean-Marc HIPPOLYTE, Jean-Patrick COURTOIS à Christine ROBIN, Josiane CORNELOUP à Pierre BERTHIER, Bernard DURAND à Nadège CANTIER.

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Vu le régime cadre des aides d'État SA.107520 "Aides aux investissements dans les exploitations agricoles liées à la production primaire" autorisé par la Commission européenne le 30 novembre 2023,

Vu la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du 18 juin 2020 aux termes de laquelle l'Assemblée départementale a adopté le Plan Environnement de Saône-et-Loire et la création du « Plan Eau en faveur de l'agriculture », avec un dispositif permettant de soutenir des équipements de stockage et de traitement des eaux pluviales pour l'abreuvement des animaux, en cofinancement avec la Région Bourgogne-Franche-Comté,

Vu la délibération du 29 juin 2023 aux termes de laquelle l'Assemblée départementale a approuvé la convention avec la Région relative aux conditions d'intervention complémentaire de la Région Bourgogne Franche-Comté et du Département de Saône-et-Loire en matière de développement économique pour les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt pour la période 2023-2027,

Vu la délibération du 28 mars 2024 aux termes de laquelle l'Assemblée départementale a adopté le dispositif de soutien aux économies d'eau et à la récupération des eaux de pluie à compter du 1er juillet 2024, ainsi que le modèle de convention à conclure pour les subventions dont le montant est supérieur à 23 000 €,

Vu la délibération du 22 juillet 2021 aux termes de laquelle l'Assemblée départementale a donné délégation à la Commission permanente pour se prononcer sur toute affaire, à l'exception des attributions propres au Conseil départemental visées aux articles L.3312-1 et L.1612-12 à L.1612-15 du CGCT,

Vu le rapport de M. le Président,

Considérant que la convention pour la période 2023-2027, relative aux conditions d'intervention complémentaire de la Région Bourgogne-Franche-Comté et du Département de Saône-et-Loire en matière de développement économique pour les secteurs de l'agriculture signée entre la Région Bourgogne Franche Comté et le Département de Saône-et-Loire, s'inscrit dans la continuité du conventionnement de la précédente période 2017-2022 avec des objectifs communs,

Considérant le dossier déposé le 22 octobre 2024 par le [REDACTED] dans le cadre du nouveau dispositif d'aide aux investissements de stockage, de traitement et d'acheminement des eaux de pluie, pour un montant de 6 632 €,

Considérant les 5 nouveaux dossiers déposés entre le 4 mars et le 30 mars 2025 dans le cadre du nouveau dispositif d'aide aux investissements de stockage, de traitement et d'acheminement des eaux de pluie, pour un montant total de 111 655 €,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité :

- d'attribuer la dernière subvention au titre de l'année 2024 au [REDACTED] dont le détail figure dans le tableau joint en annexe 1, pour un montant de 6 632 €,

- d'attribuer 5 subventions au titre de l'année 2025, dont la liste figure dans le tableau joint en annexe 2, pour un montant total de 111 655 €,

- d'autoriser M. le Président à signer les conventions afférentes pour les subventions accordées d'un montant supérieur à 23 000 €, suivant le modèle-type.



DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Les crédits sont inscrits au budget du Département sur l'autorisation de programme « 2024-2027 - Plan eau transition écologique de l'agriculture », le programme « Plan environnement », l'opération « 2024 - Plan eau en faveur de la transition écologique de l'agriculture », et l'opération « 2025 – Plan eau en faveur de la transition écologique de l'agriculture », les articles 20422 et 2324.

Le Président,
ANDRE ACCARY

Exécutoire de plein droit
Transmission en Préfecture le **26 MAI 2025**
Publié et Notifié le **12 JUIN 2025**
Affiché le

Numéro	date depot de la demande	Commune	Canton	Demandeur	Projet Individuel	Projet Collectif	nombre d'agriculteurs	Fillère	Nature des équipements	Stat	Montant des dépenses éligibles	Taux	Montant aide € à 65 %	Autres aides publiques obtenues €	Montant de l'aide attribuée €	Convention
1	22/10/2024	CRESSY SUR SOMME	GUEUGNON			X	3	Polyculture et polyélevage	Tonne à eau + pompe + abreuvoirs	tonnes ou abreuvoirs	10 202,38	65,0%	6 632,00	0,00	6 632	
TOTAL															6 632	

Numéro	date depot de la demande	Commune	Canton	Demandeur	Projet Individuel	Projet Collectif	nombre d'agriculteurs	Filière	Nature des équipements	Stat	Montant des dépenses éligibles	Taux	Montant aide € à 65 %	Autres aides publiques obtenues €	Montant de l'aide attribuée €	Convention
1	04/03/2025	CHAMPLECY	CHAROLLES			X	2	Bovins viande	Pose de cheneaux + cuve + traitement de l'eau + raccordement	stockage (cuve, poche souple, réserve)	59 967,95	65,0%	38 979,00	0,00	35 000	X
2	11/03/2025	SAINT HELENE	GIVRY			X	3	Polyculture et polyélevage	Pose de 2 cuves enterrées + filtre + pompe	stockage (cuve, poche souple, réserve)	16 949,00	65,0%	11 017,00	0,00	11 017	
3	13/03/2025	LUGNY	HURIGNY		X		1	Viticulture	Cuve enterrée + kit raccordement et pompe	stockage (cuve, poche souple, réserve)	15 706,77	65,0%	10 209,00	0,00	10 209	
4	27/03/2025	BRIANT	CHAUFFAILLES		X		1	Bovins viande	Noues sur bâtiment + réserve eau de pluie + pompe + abreuvoirs + traitement	stockage (cuve, poche souple, réserve)	55 205,49	65,0%	35 884,00	0,00	35 000	X
5	30/03/2025	PALINGES	CHAROLLES			X	2	Bovins viande	2 cuves enterrées + système de pompe	stockage (cuve, poche souple, réserve)	31 429,80	65,0%	20 429,00	0,00	20 429	
TOTAUX															111 655	